

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA
RÉGION EST DE TOULON**



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2020



Mairie – Place du 11 Novembre BP 62 – 83250 LA LONDE LES MAURES
mail : accueil@siaeau.com

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
I -CONTEXTE : COLLECTIVITES MEMBRES	4
1 -Le syndicat en quelques chiffres	4
2- La vocation du syndicat	5
3- Les ressources en eau	5
4- Le patrimoine	5
5- Les travaux réalisés	6
6- Le contrat DSP	7
7-Les moyens financiers	7
8- Le budget du SIAE	8
9-L'encours de la dette	11
10-Le prix du m ³	12
II ORGANISATION ADMINISTRATIVE	13
1- L'organigramme	13
2- Le fonctionnement	13
3-La gouvernance	15
4-L'activité administrative	14
III- TEMPS FORTS DU SYNDICAT	
1- Les travaux	16
2-Le schéma directeur	23
3-Le tableau des indicateurs	24



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau des communes de la Région Est de Toulon. Celui-ci a pour objectif de présenter l'ensemble des missions et actions réalisées par le Syndicat au cours de l'année 2020.

Partenaire institutionnel depuis 73 ans d'un ensemble constitué aujourd'hui de neuf collectivités territoriales représentées par la Métropole « Toulon Provence Méditerranée », la communauté de communes « Méditerranée Porte des Maures » et la commune de Carnoules, le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau des communes de la Région Est de TOULON est l'un des plus anciens établissements publics de coopération intercommunale du département.

Les valeurs ayant présidé à la création du syndicat ont été préservées : un tarif de l'eau maîtrisé, la juste répartition entre communes des investissements réalisés, la représentation égalitaire des communes au sein du Comité syndical.

Les défis imposés par l'évolution démographique du XXIème siècle nous conduisent à mener des actions qui consistent à sécuriser l'alimentation en eau potable des populations, avec une vision à long terme. Ainsi, le schéma directeur approuvé en décembre 2019, décline les orientations à tenir jusqu'en 2035 ; avec comme objectif prioritaire de distribuer une eau de très bonne qualité à un coût raisonnable.

Cette année 2020 a vu la réalisation d'importants investissements pour permettre l'amélioration de la qualité du service :

- Le renouvellement de la conduite de Cabasson sur la commune de Bormes,
- La réhabilitation des réservoirs de l'Anguillon et du partiteur à Bormes, et à Carnoules.

Je tiens à saluer l'implication des élus qui réalisent un travail conséquent et partagent le même enthousiasme que moi pour mener à bien ces actions. Parce que l'effort doit être collectif, nous agissons aux cotés de partenaires: l'Agence de l'eau, la Société du Canal de Provence, la Métropole « TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE » et notre fermier VEOLIA. Je les remercie pour la qualité de leur travail et leur expertise.

L'eau est une ressource vitale qu'il faut protéger sans faillir, ne l'oublions pas.

Le Président du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau
des communes de la Région Est de TOULON

Maire de La Londe les Maures,

Conseiller Régional,

François de CANSON



I- CONTEXTE – COLLECTIVITÉS MEMBRES

Le Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon (SIAECRET) regroupe 9 communes pour lesquelles il assure l’approvisionnement en eau (production et adduction).

121 339 habitants sont desservis.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la commune de Carnoules est adhérente.

A cette même date, la métropole Toulon Provence Méditerranée dotée nouvellement de la compétence « eau potable » s’est substituée aux communes de La Crau, Carqueiranne et Hyères au sein du Syndicat de l’Est. En 2020, il est impératif de revoir la représentativité des collectivités au sein du syndicat. Selon l’article L5217-7 CGCT, la métropole toulonnaise ayant été substituée de plein droit aux communes qui la composent au sein du syndicat, le nombre de sièges des représentants de la métropole doit être proportionnel à la part relative de la population des communes auxquelles la métropole est substituée, sans pouvoir excéder la moitié du nombre total de sièges.

Le SIAECRET regroupe désormais :

- la métropole de TPM (Hyères, La Crau, Carqueiranne)
- les communes membres de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures
 - Pierrefeu
 - Collobrières
 - La Londe
 - Bormes-les-Mimosas
 - Le Lavandou
- La commune de Carnoules (Coeur de VAR)



1- LE SYNDICAT EN QUELQUES CHIFFRES

Les installations techniques permettant d'assurer la compétence production et adduction de l'eau potable sont notamment :

- 91 branchements
- 3 unités de production d'eau potable d'une capacité totale de 77 700 m³ par jour
- 12 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 18 650 m³
- 119 km de canalisations de distribution

2- LA VOCATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau assure l'approvisionnement en eau « production et adduction », des 9 communes membres. Chaque commune a gardé la compétence « distribution »

3- LES RESSOURCES EN EAU DU SYNDICAT

Le syndicat n'a pas de ressources propres et achète de l'eau brute à 2 entités distinctes : la ville de TOULON et la Société du Canal de Provence (SCP).

3 Sources d'alimentation en eau potable :

- Le Lac de CARCES ,géré par la ville de TOULON, alimente l'usine de CARNOULES (300 L/S)
- La retenue du Trapan appartenant à la Société du Canal de Provence, alimente l'usine du TRAPAN sur la commune de BORMES (300L/S).
- La ressource du VERDON appartenant à la Société du Canal de Provence alimente l'usine des Maurettes sur la commune de HYERES (300L/S) depuis son agrandissement en juillet 2008. Elle est devenue l'usine principale du syndicat.

4- LE PATRIMOINE SYNDICAL S'ÉLÈVE À 36,6 M€ AU 31/12/2020

Ayant délégué l'exploitation du service à VEOLIA, la vocation du syndicat est de réaliser les travaux neufs et de procéder aux grosses réparations sur son patrimoine

Le syndicat a trois usines

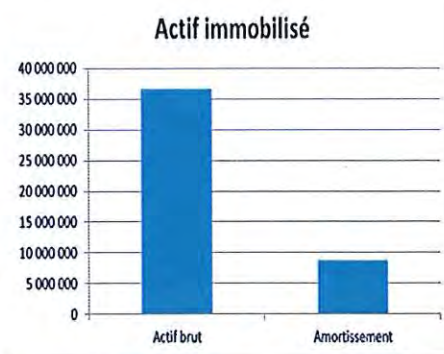
- Usine des Maurettes à HYÈRES
- Usine de CARNOULES
- Usine du TRAPAN à BORMES LES MIMOSAS

Mais également :

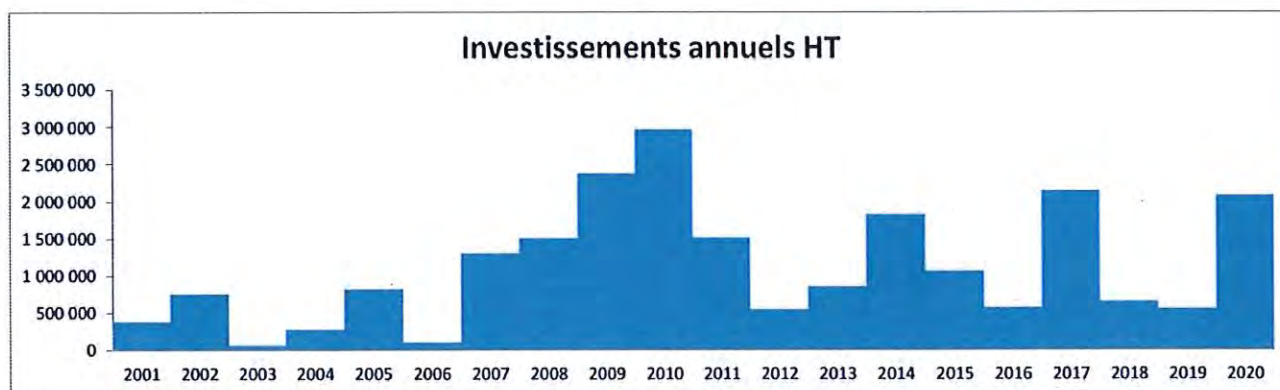
- 12 Réservoirs
- 4 Stations de rechloration
- 10 surpresseurs

Créé en 1947, le syndicat présente fin 2020 un actif immobilisé

- d'une valeur brute de 36,6 M€
- amorti à hauteur de 12,1 M€
- d'une valeur nette comptable de 24,5 M€



HISTORIQUE DES INVESTISSEMENT ANNUELS



5-TRAVAUX EFFECTUES PAR LE SYNDICAT

Le programme d'équipement en 2020 a été intégralement financé par la surtaxe et les résultats antérieurs.

1-CANALISATION DE CABASSON : 1 115 K€

2-RÉHABILITATION DES RÉSERVOIRS CARNOULES ET BORMES : 1 111 K€

3-TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE : 81 K€

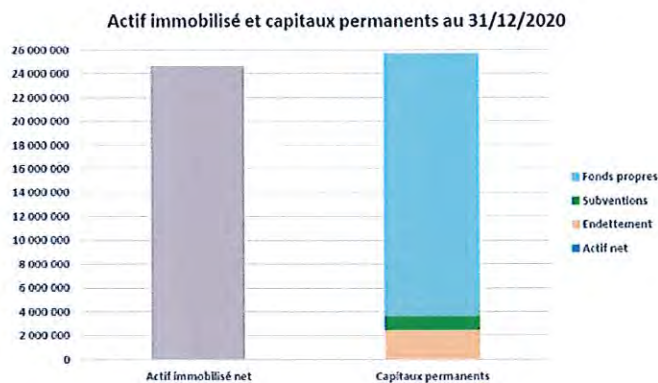
4-RÉPARATION DU PARTITEUR DE BORMES : 31 K€

5-TRAVAUX RÉPARATIONS DE CASSES : 90 K€

6-SÉCURISATION DES SITES : 31 K€ ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR 590 K€ (TRAVAUX DÉCALÉS EN 2021)

10,6M€ TTC investis de 2014 à 2020:

CODE OPE	OPERATIONS	CA2014	CA2015	CA2016	CA2017	CA2018	CA2019	CA2020	TOTAL
OPE 909	TRAVAUX USINE CARNOULES	519k€	1k€	276k€	639k€				1 435k€
OPE 910	TRAVAUX USINE TRAPAN	79k€		17k€	32k€				128k€
OPE 911	TRAVAUX USINE MAURETTES	3k€							3k€
OPE 914	TRAVAUX GROUPE ELECTROGENES		7k€	82k€					89k€
OPE 920	RENFORCEMENT GROUPE ÉLECTROGÈNE TRAPAN					10k€	180k€		191k€
OPE 921	SÉCURISATION DES OUVRAGES					6k€	21k€	31k€	59k€
OPE 922	GÉNIE CIVIL ÉTANCHÉITÉ DES RÉSERVOIRS					34k€	279k€	1 111k€	1 423k€
OPE 912	TRAVAUX SUITE INTEMPERIES	102k€	32k€						134k€
OPE 902	CANALISATION MAURETTES ET SURPRESSEURS	18k€							18k€
OPE 907	CANALISATION PONT DU REAL MARTIN PIERREFEU	1 446k€	4k€			2k€			1 452k€
OPE 913	CANALISATIONS LA LONDE BORMETTES ET VOIE RAPIDE	11k€	1 222k€	206k€					1 439k€
OPE 915	CANALISATION DE PIERREFEU			25k€	1 515k€				1 541k€
OPE 916	CANALISATION ANAMITES				218k€	5k€			222k€
OPE 917	TRAVAUX RACCORDEMENT CARNOULES				10k€	252k€	1k€		262k€
OPE 918	CANALISATION COLLOBRIERES		6k€			182k€			188k€
OPE 925	CANALISATION DE CABASSON						10k€	1 115k€	1 125k€
OPE 919	SCHEMA DIRECTEUR					41k€		25k€	66k€
	DEBROUSSAILLAGE				142k€	55k€	89k€	81k€	367k€
OPE 926	REPARATIONS URGENTES SUR CASSES							90k€	90k€
	TRAVAUX SUR CASSE			42k€		177k€	76k€	31k€	325k€
	DMERS	13k€	0k€	36k€	16k€	15k€	6k€	13k€	98k€
	TOTAL TRAVAUX 2014 A 2020	2 192k€	1 271k€	683k€	2 572k€	779k€	662k€	2 496k€	10 655k€



L'actif immobilisé net de 24,5M€ est financé par 25,6M€ de capitaux permanents composés de 86% de fonds propres, 4% de subventions et 10% d'emprunt.

6-CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Le syndicat a délégué l'exploitation de son service de production d'eau potable par contrat de délégation Service Public avec la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (CEO-VEOLIA).

Fermier VEOLIA	Syndicat
<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation du service • Trois opérations de travaux neufs 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux neufs • Travaux patrimoniaux de renouvellement

Depuis le 1^{er} juillet 2008 et pour une durée de 18 ans (jusqu'au 30 juin 2026), le syndicat a délégué l'**exploitation du service** à son **fermier VEOLIA** qui assure:

- Les achats d'eau,
- La production de l'eau et le traitement de l'eau,
- L'élévation de l'eau jusqu'aux sites de stockage
- La distribution de l'eau jusqu'aux compteurs de vente en gros
- Le renouvellement des équipements électromécaniques, branchements et compteurs
- Le service aux communes comprenant la relève mensuelle des compteurs en gros, le suivi des débits atteints par communes, l'émission et le recouvrement des factures.
- Trois opérations de travaux ont été contractuellement mises à la charge du fermier (réservoir de l'Anguillon, traitement des boues au Trapan et à Carnoules).

En dehors de ces trois opérations de travaux neufs, le **syndicat** assure les **travaux patrimoniaux**:

- Travaux neufs de renforcement, extension et mise en conformité des ouvrages
- Travaux de renouvellement et grosses réparations à caractère patrimonial pour la partie génie civil et canalisations.

Les achats d'eau brute sont faits par VEOLIA, société fermière, pour partie auprès de la ville de Toulon, et pour partie auprès de la SCP.

7-LES MOYENS FINANCIERS

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau des Communes de la Région Est de Toulon est régi par les mêmes règles que les collectivités territoriales. Cet établissement public est doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale. Ces ressources proviennent principalement de la vente de l'eau mais également de subventions

allouées par le Conseil Départemental, ou par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse .Ces ressources permettent au syndicat de financer son fonctionnement et ses investissements (travaux divers, renouvellement et renforcement des réseaux et l'entretien des Usines).

8-BUDGET EAU POTABLE – RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

Le compte de gestion pour l'année 2020 est conforme au compte administratif 2020. Les résultats de clôture sont les suivants:

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	389 591,72		-1 548 849,59		-1 159 257,87
Fonctionnement	1 638 416,01		600 201,44		2 238 617,45
TOTAL I	2 028 007,73		-948 648,15		1 079 359,58

Les résultats de clôture L'exercice 2020 clôture en excédent toutes sections confondues de 1 079 359.58€ avant restes à réaliser.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 156 718,58	G 1 756 920,02	G-A 600 201,44
	Section d'investissement	B 3 305 479,32	H 1 756 629,73	H-B -1 548 849,59
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 638 416,01 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 389 591,72 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 462 197,90	Q= G+H+I+J 5 541 557,48	=Q-P 1 079 359,58

Après financement des restes à réaliser, l'excédent de clôture s'établit à 735 269.98€.

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 28 320,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 450 726,60	L 134 957,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 479 046,60	= K+L 134 957,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 185 038,58	= G+H+K 3 395 336,03	2 210 297,45
	Section d'investissement	= B+D+F 3 756 205,92	= H+J+L 2 281 178,45	-1 475 027,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 941 244,50	= G+H+I+J+K+L 5 676 514,48	735 269,98

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Section de fonctionnement

Concernant la section de fonctionnement, le CA2020 s'est exécuté par chapitre ainsi :

Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges générales	60 569,41
012 - Charges de personnel	51 286,00
65 - Charges courantes	62 350,38
66 - Intérêts de la dette	96 979,59
67 - Charges exceptionnelles	
022 - Dépenses imprévues	
Dépenses réelles	271 185,38
023 - Virement	
042 - Amortissements	885 533,20
Dépenses totales	1 156 718,58
Restes à réaliser	28 320,00

Recettes de fonctionnement	
70- Surtaxe	1 705 120,52
70- Loyers	14 389,70
75-Produits courants	1,15
013 -Atténuations de charges	42,97
77-Exceptionnel	46,05
Recettes de fonctionnement	1 719 600,39
042 - Transfert subvention	37 319,63
002- Résultat reporté	1 638 416,01
Recettes totales	3 395 336,03

Calcul des agrégats financiers

Résultat 2020 avant RAR 2020	2 238 617,45
<i>excédent reporté</i>	<i>1 638 416,01</i>
<i>résultat 2020</i>	<i>600 201,44</i>
Autofinancement brut	1 448 415,01

Résultat après RAR 2020	2 210 297,45
--------------------------------	---------------------

On peut noter sa relative stabilité depuis 2014, conséquence de la fixité de la surtaxe syndicale et de la maîtrise des dépenses de gestion. L'épargne brute équivaut à l'autofinancement brut issu de l'exercice et présenté en amont.

La surtaxe est facturée par le délégataire aux communes membres pour le compte du syndicat.

LA SURTAXE SYNDICALE

Le Comité syndical a décidé de ne pas augmenter la surtaxe syndicale qui s'élève à 2211,57 euros par débits souscrits et par mois, cette surtaxe n'a pas augmenté depuis le 1^{er} janvier 2006.

Le tableau suivant retrace la surtaxe acquittée par chaque commune.

COMMUNES	DÉBITS SOUSCRITS	SURTAXE ANNUELLE
PIERREFEU	49	108 K€
CARQUEIRANNE	65	144 K€
BORMES	165	365 K€
COLLOBRIERES	7	15 K€
HYÈRES	180	398 K€
LA LONDE LES MAURES	83	184 K€
LE LAVANDOU	165	365 K€
LA CRAU	55	122 K€
CARNOULES	2	5 K€
TOTAL	771 L/S	1705 K€

Les loyers des antennes de téléphonie mobile génèrent 14 k€ .

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	1 733K€	1 716K€	1 729K€	1 733K€	1 721K€	1 725K€	1 720K€
Surtaxe syndicale	1 696K€	1 696K€	1 700K€	1 701K€	1 701K€	1 704K€	1 705K€
Loyers	19K€	19K€	28K€	20K€	20K€	21K€	14K€
Divers							
Produits exceptionnels	18K€	0K€	1K€	12K€			
Dépenses réelles de fonctionnement	-160K€	-179K€	-174K€	-214K€	-177K€	-173K€	-174K€
Charges à caractère général	-67K€	-74K€	-71K€	-103K€	-68K€	-62K€	-61K€
Charges de personnel	-45K€	-45K€	-46K€	-49K€	-48K€	-49K€	-51K€
Charges de gestion courante	-48K€	-60K€	-57K€	-62K€	-62K€	-62K€	-62K€
Épargne de gestion annuelle	1 574K€	1 537K€	1 554K€	1 519K€	1 544K€	1 552K€	1 545K€
Intérêts de la dette	-191K€	-165K€	-132K€	-123K€	-114K€	-104K€	-97K€
Charges exceptionnelles		-1K€	-10K€				
Épargne brute annuelle = autofinancement	1 382K€	1 372K€	1 412K€	1 396K€	1 430K€	1 448K€	1 448K€
Annuité de la dette en capital	-285K€	-290K€	-297K€	-306K€	-309K€	-319K€	-320K€
Subventions en annuités (part capital)	10K€	fini	fini				
Épargne nette annuelle	1 107K€	1 082K€	1 115K€	1 090K€	1 121K€	1 129K€	1 128K€

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Section d'investissement

Concernant la section d'investissement, le CA 2020 s'est exécuté ainsi, avant restes à réaliser :

Dépenses d'investissement	
Dépenses d'équipement	2 496 040,17
Remboursement capital dette	320 205,44
Dépenses imprévues	
Dépenses financières	320 205,44
Dépenses réelles	2 816 245,61
Opérations patrimoniales	451 914,08
Opérations d'ordre	37 319,63
Dépenses d'investissement N	3 305 479,32
Dépenses d'équipement RAR	450 726,60
Total dépenses investissement	3 756 205,92

Recettes d'investissement	
Subvention agence de l'eau	
TVA	418 914,08
Autres	268,37
Recettes financières	419 182,45
Recettes réelles	419 182,45
Opérations patrimoniales	451 914,08
Virement	
Opérations d'ordre	885 533,20
Recettes d'investissement N	1 756 629,73
Excédent 2019 reporté	389 591,72
Recettes RAR (TVA et subventions)	134 957,00
Total recettes investissement	2 281 178,45

Avant restes à réaliser	
Résultat d'investissement de clôture	-1 159 257,87
Après restes à réaliser	
Résultat d'investissement de clôture	-1 475 027,47

Les principaux programmes d'équipement 2020 sont les suivants, en réalisation et en restes à réaliser:

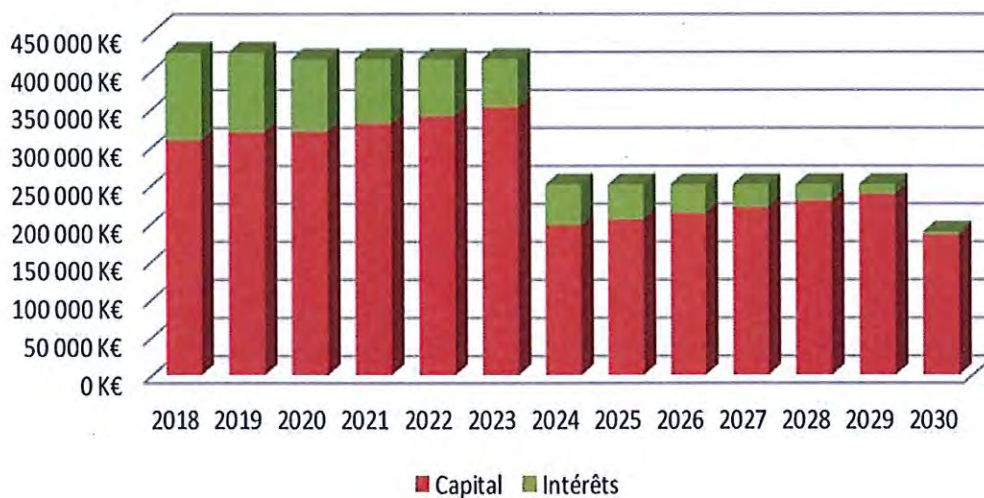
Chapitre	Libellé	Budget 2020	Réalisation 2020	RAR2020	Crédits annulés
D	DEPENSE D'EQUIPEMENT	3 727 813,98	2 496 040,17	450 726,60	781 047,21
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 000,00	8 560,20	5 400,00	39,80
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 554,00	112 244,55	17 535,00	774,45
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000,00	281,04		149 718,96
909	TRAVAUX USINE CARNOULES	66 000,00		4 500,00	61 500,00
910	TRAVAUX USINE DU TRAPAN	49 200,00			49 200,00
911	TRAVAUX USINE MAURETTES	30 000,00			30 000,00
919	SCHEMA DIRECTEUR	65 000,00	25 100,40	39 899,60	
920	RENFORCEMENT GROUPE ELECTROGENE TRAPAN	3 000,00	2 688,00	192,00	120,00
921	SECURISATION ACTE MALVEILLANCE	378 600,00	31 363,51		347 236,49
922	ETANCHEITE RESERVOIRS ET BY PASS	1 487 359,78	1 110 615,43	375 900,00	844,35
925	CONDUITE DE CABASSON	1 231 654,20	1 114 833,25		116 820,95
926	REPARATIONS CASSES CANALISATIONS URGENTES	122 446,00	90 353,79	7 300,00	24 792,21

En 2020, 2 496K€ de travaux ont été réalisés. Deux opérations importantes ont été conduites en 2020 :

9- L'ENCOURS DE LA DETTE

Le syndicat s'est désendetté en 2020 de 320 K€. De ce fait, la dette syndical au 31/12/2021 s'établit à 2 509 K€ et la durée de désendettement est inférieure à 2 ans (dette/épargne brute).

Evolution prospective des annuités de dette



10- LE PRIX DU M3 PAR COMMUNE - ANNÉE 2020

COMMUNES	PRIX DU M3
PIERREFEU	1,213€
LA CRAU	0,933€
CARQUEIRANNE	1,274€
HYÈRES	2,157€
LA LONDE	1,067€
BORMES LES MIMOSAS	1,401€
LE LAVANDOU	1,295€
COLLOBRIERES	1,285€
CARNOULES	
PRIX MOYEN	1,319€

II-ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1- INSTALLATION DU NOUVEAU COMITE SYNDICAL ET MODIFICATION DES STATUTS DU SIAE DE TOULON

Les changements en 2020 : Le 5 août 2020 : Installation du nouveau comité syndical – Élections du Président et des 4 vice-présidents et la modification des statuts

Afin de mettre en conformité avec le principe de la "représentation proportionnelle de la Métropole " issu des dispositions de l'article L.5217-7V du CGCT introduit par l'article 71 de la loi NOTRe du 7 août 2015 et de répondre aux attentes de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANEE", qui s'est substituée aux trois communes (HYÈRES LES PALMIERS, CARQUEIRANNE, LA CRAU). Les modalités suivantes ont été appliquées :

"Lorsque la Métropole est substituée à des communes au sein d'un syndicat de communes ou d'un syndicat mixte pour l'exercice d'une compétence, le nombre de sièges des représentants de la Métropole est proportionnel à la part relative de la population des communes auxquelles la Métropole est substituée, sans pouvoir excéder la moitié du nombre total des sièges."

Monsieur de CANSON François a été élu Président du Syndicat ainsi que 4 vice-présidents.

Comme pour les maires, Le Président du SIAE DE TOULON est élu pour 6 ans par le Comité Syndical.

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des communes de la Région Est de Toulon agit dans un seul domaine de compétence, l'alimentation en eau potable. Le Président forme avec ses quatre vice- Présidents, le bureau, celui-ci se réunit avant chaque réunion du Conseil syndical, c'est un organe de travail chargé d'examiner et de préparer les dossiers qui seront évoqués à l'occasion des réunions du Conseil Syndical.

1- ORGANIGRAMME



François de CANSON
Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation
en Eau des communes de la Région Est de TOULON
Maire de LA LONDE LES MAURES
Conseiller Régional



1er vice Président
Hervé CILIA

Représentant de « T.P.M »



2 ème vice Président
Jacques BOMPAS

Commune du Lavandou



3 ème Vice Président
Lionel POLESKA

Commune de Pierrefeu



4 ème Vice Présidente
Isabelle MONFORT

Représentante de « T.P.M »

2- LE FONCTIONNEMENT

Le Comité syndical est une instance plénière qui prend des délibérations pour définir la politique du Syndicat, il décide des grandes orientations du service public de production et de distribution d'eau potable et les investissements à réaliser. Il valide la politique de gestion de l'eau du Syndicat.

Le Comité Syndical se réunit au minimum une fois tous les trimestres. Il est composé de 18 membres titulaires et 18 membres suppléants dont la durée du mandat est égale à celle du conseil municipal dont ils sont issus.

NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ SYNDICAL : 7 - 41 Délibérations

14.02 : Débat d'orientations budgétaires – Avenant n°1 au marché Freyssinet – Choix du bureau d'études mission SPS conduite de Cabasson – Choix de l'entreprise pour le marché des clôtures

03.03 : Compte de gestion 2019- Compte administratif 2019- Affectation des résultats 2019 – Budget Primitif 2020 – Création APCP « renouvellement conduite de Cabasson » Révision de l'APCP réhabilitation des réservoirs – Création d'une APCP pour travaux réparations de canalisations en intervention d'urgence »

11.06 : Avenant n° 2 marché travaux réhabilitation des réservoirs – Avenant n°1 Mission SPS réhabilitation des réservoirs en rapport avec la COVID- Décision par délégation mission SPS mise en place de clôtures

05.08 : Élections du Président et des Vice-Présidents – indemnités – Modification des statuts du Syndicat

02.10 : Acquisition par le Département des parcelles appartenant au SIAE situées sur la commune de LA CRAU. Présentation du rapport du délégataire 2019 – Rapport sur le prix de l'eau 2019- rapport d'activités 2019-

21.10 : Élection de la CAO- contrôle de l'affermage 2019

09.12 : Accord cadre pour marché travaux réparation en urgence – Accord cadre pour assistance financière 2021-2022-2023-2024 – Antennes de téléphonie mobile : nouvelle convention INFRACOS – Installation d'un nouvel opérateur FREE sur le réservoir de l'Anguillon – Conduite des Jassons étude et choix du tracé – Lancement d'une consultation pour mission SPS et diagnostic des enrobés – Tableau des consommation d'eau des communes 2019 – Création d'un tronçon de canalisation et installation d'un poteau d'incendie réservoir du Haut Pansard.

MISSIONS PRINCIPALES EN COMPTABILITÉ FINANCES

- ▶ Élaboration des budgets, des comptes administratifs
- ▶ Exécution des budget
- ▶ Suivi comptable et financier des marchés publics
- ▶ Mise en œuvre et suivi des travaux d'investissement
- ▶ Gestion de la récupération de la TVA
- ▶ Gestion du patrimoine, des subventions, de l'inventaire
- ▶ Établissement des dossiers de demandes de subventions ;

Au cours de l'année 2020, le Comité s'est réuni 7 fois. Les questions à l'ordre du jour sont de différents ordres : budget et compte administratif, rapport annuel du délégataire de service public, rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau, rapport d'activité, marchés d'études, de services et de travaux.

NOMBRE DE MARCHÉS ATTRIBUÉS

Intitulé du marché	Montant TTC
Conduite de Cabasson	1 091 706,00€
Mise en place de clôtures – Sécurisation des sites	357 720,78 €
Mission SPS pour mise en place de clôtures	3 465,00 €
Réparation en urgence des casses	480 000,00€
Mission SPS 2 ème tranche réhabilitation des réservoirs	2 163,00 €

Les comptes-rendus ont fait l'objet d'une transmission aux communes membres et aux élus du syndicat conformément à la réglementation.

ADMINISTRATION DU SYNDICAT.

L'ensemble de la gestion administrative, financière et technique du Syndicat est assuré par un agent communal mis à disposition par la mairie de LA LONDE LES MAURES, au grade d'adjoint administratif. Pour contrôler cette gestion financière, l'État a confié au Trésorier Municipal de Hyères, le rôle de comptable du Syndicat, il valide les dépenses de fonctionnement ou d'investissement.

3- LA GOUVERNANCE

Nombre de délégués avant modification des statuts 18 membres titulaires -18 membres suppléants.
Nombre de délégués après modification des statuts 24 membres titulaires – 24 membres suppléants (soit 12 membres titulaires de la Métropole « TPM » et 12 membres titulaires pour les autres collectivités)

COMMUNE DE BORMES

Monsieur François ARIZZI Maire - Titulaire	Monsieur Daniel MONIER Titulaire	Monsieur Claude BONACORSI suppléant	Monsieur Jérôme MASSOLINI Suppléant
--	--	---	---

LA MÉTROPOLE DE « TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE »

Monsieur Hervé CILIA Titulaire	Madame Isabelle MONFORT Titulaire	Madame Anne-Marie MÉTAL Suppléante	Monsieur Julien DIAMANT Suppléant
Monsieur Jean-Pierre ÉMERIC Titulaire	Monsieur Éric GIRAUDO Titulaire	Monsieur Jean-Jacques FOUQUE Suppléant	Madame Christel FITZNER Suppléante
Monsieur Benoît COLIN Titulaire	Monsieur Gilles GORI Titulaire	Monsieur Florent SALOMON Suppléant	Madame Émilie PAPALÉO Suppléante

COMMUNE DE COLLOBRIERES

Monsieur Michel ARMANDI Titulaire	Monsieur Jean Pierre RIZZO Titulaire	Madame Christine AMRANE Maire -Suppléante	Monsieur Denis FOURNILLIER Suppléant
---	--	---	--

COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES

Monsieur François de CANSON Maire - Titulaire	Monsieur Gérard AUBERT Titulaire	Monsieur Claude DURAND Suppléant	Mme Nicole SCHATZKINE Suppléante
---	--	--	--

COMMUNE DU LAVANDOU

Monsieur Jacques BOMPAS Titulaire	Monsieur Denis CAVATOIRE Titulaire	Monsieur Jean-François ISAIA Suppléant	Monsieur Nicolas COLL Suppléant
---	--	--	---------------------------------------

COMMUNE DE PIERREFEU

Monsieur Lionel POLESKA Titulaire	Monsieur Jean-Luc ROVERE Titulaire	Monsieur Marc BENINTENDI Suppléant	Monsieur Jean-Pierre AUDA Suppléant
---	--	--	---

COMMUNE DE CARNOULES

Monsieur Christian DAVID Maire - Titulaire	Monsieur Lionel BERTORELLO Titulaire	Madame Michèle SELLIER Suppléante	Monsieur Christophe CORTES suppléant
--	--	---	--

III -TEMPS FORTS DU SYNDICAT**1-TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSERVOIRS A CARNOULES ET A BORMES**



Réservoir Carnoules 1 est de forme: rectangulaire semi-enterrée V=1000 m³, L=30 m, h=10 m, h= 4,50 m.



Intrusion d'eau par la toiture



Ablation du revêtement - Ruste



Conduite amiante



Etat des poutres avec aciers apparents corrodés



Aciers apparents corrodés - sous face de dalle



Partieur de Bormica est de forme: cuve circulaire semi-enterrée V=1000 m³, D=15,70 m, h= 4,35 m.



aciers apparents corrodés en sous face de dalle



Eclats de béton avec aciers apparents corrodés généralisés



aciers apparents corrodés en sous face de dalle



Accès central et plateforme non sécurisée



Fractures multiples sur la trappe d'accès



Réservoir Angillon 1 est de forme: cuve circulaire semi-enterrée V=2000 m³, D=18 m, h= 7,80 m.



Corrosion avec perforations localisées - Voile intérieur



Multiple éclats avec aciers apparents corrodés -chambre des vannes



Aciers apparents - Sous face de dalle



Aciers apparents corrodés - Sur platine



Aciers apparents corrodés - Couronnement extérieur





Réservoir Carnoules 2 est de forme:
cuve circulaire semi-enterrée
V=4000 m³, D=27 m, h= 7,0 m.



écoulement d'eau sur dalle de couverture



Eclat et fissuration - Couronnement extérieur



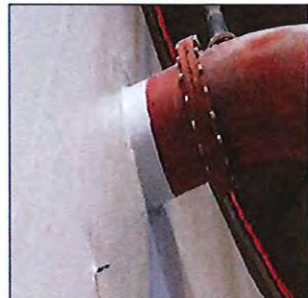
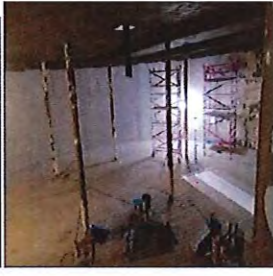
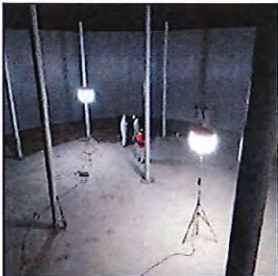
Multiple aciers apparents corrodés -
Sous face de dalle supérieure



Eclat avec aciers apparents corrodés -
Sous face de dalle supérieure



Fissures multidirectionnelles
(ouvertures comprises entre 0,1 et 0,4mm)



DRAP MERLIN



RÉSERVOIR DE CARNOULES





Grp MERLIN

Opération	ouvrages	Prix
Tranche ferme	Réservoir Carnoules 1 (hors étude de portance)	203 097,16 €
	Réservoir Anguillon 1 (hors étude d'étanchéité)	303 194,34 €
	Partiteur de Bormes (hors étude de portance)	212 346,71 €
	Etude de la portance des dômes Carnoules 1 et partiteur de Bormes	15 300,00 €
	Etude diagnostic de l'étanchéité du réservoir Anguillon 1	7 400,00 €
Montant total travaux tranche ferme € HT		741 338,21 €
Tranche optionnelle 1	Réservoir Carnoules 2	273 423,27 €
	Réservoir Anguillon 2	71 726,73 €
	Logement du Trapan	9 850,00 €
Montant total travaux tranche optionnelle 1. € HT		355 000,00 €
Tranche optionnelle 2	Travaux renforcement dalle Réservoir Carnoules 1	126 888,00 €
	Travaux de renforcement dalle partiteur de Bormes	69 410,00 €
	Travaux d'étanchéité du réservoir Anguillon 1	37 055,00 €
Montant total travaux tranche optionnelle 2. € HT		233 353,00 €
Montant Total € HT		1 329 691,21 €
TVA 20%		265 938,24 €
Montant Total € TTC		1 595 629,45 €



Observations :



Déchargement des canalisations en cours, Rappel effectué des consignes de sécurité sur le port des EPI

Ouverture de la future trappe et mise en place provisoire de l'échelle.

Observations :



Finition de l'encadrement de la trappe d'accès en cours,



Travaux de mise en œuvre de la cheminée de ventilation effectués,



Canalisation et équipement posés

Observations :



Ragréage de la salle des vannes effectué.



Un nettoyage des canalisations sera à prévoir pour enlever les projections d'enduits.



Nouvelle trappe d'accès posée.

Observations :



Construction de l'escalier pour l'accès à la trappe,



Construction de l'encadrement pour la trappe.



Mise en place de la cheminée de ventilation.



- Travaux sur le réservoir de CARNOULES 1 : terminés en mars 2020
- Travaux sur le partiteur de BORMES : terminés en juillet 2020
- Travaux sur le réservoir de l'ANGUILLON 1 : terminés en novembre 2020
- Travaux sur la tranche optionnelle 1 : démarrage en octobre 2020 pour un fin des travaux en mars 2021 (Réservoir de CARNOULES 2 – Réservoir de l'ANGUILLON 2 – Logement de fonction à l'usine du TRAPAN

Le Syndicat de l'Est va lancer le chantier de renouvellement d'une canalisation d'eau

Engagé dans un plan pluri-annuel de travaux d'entretien de son réseau, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau de la Région Est de Toulon (SIAE), va prochainement lancer un nouveau chantier. « Nous allons renouveler une canalisation du Syndicat de l'Est sur une portion de 2,5km entre le Château des Bormettes et le Domaine de La Sanglière. Ces travaux s'inscrivent dans notre choix de renouveler chaque année les canalisations en fonction de leur vétusté et des éventuels incidents rencontrés sur le réseau », explique le maire et président du SIAE, François de Canson. Cette canalisation, qui date de 1960, va être rempla-



Les responsables du bureau d'études et des entreprises retenues font le point avec le maire sur le point de départ des travaux. (Photo C. M.)

cée par de nouveaux tuyaux d'un diamètre plus important (200 mm au lieu de 150) et être déplacée, car actuellement la canali-

sation passe sous des terrains agricoles privés. Les nouveaux tuyaux vont être repositionnés sous la voie publique afin de les rendre

plus simples d'accès lors des interventions d'entretien du réseau.

Des travaux, menés dans la continuité de ceux réalisés il y a 3 ans sous le chemin des Annamites, entre l'école Oswald et les Bormettes. Vendredi-matin, une ultime réunion préparatoire de chantier a permis de régler les derniers détails avant le lancement des travaux qui débuteront le 3 février, pour s'étaler jusqu'au printemps. À noter que durant les travaux, quelques restrictions temporaires de circulation seront nécessaires avec une circulation en alternance durant la journée et son rétablissement sur 2 voies en soirée.

C. M.



Observations :



Rabotage effectué,
Mise en place du tapis final en cours.
La pose du tapis sera finie le 06/05/2020 au soir.



Suite aux problèmes survenus sur les routes empruntées par les camions d'enrobé, EIFPAGE a mis en place depuis lundi 04/05/2020 une balayeuse haute pression et haute aspiration ainsi qu'un grattage manuel. Un nettoyage encore plus fin doit avoir lieu le 06/05/2020. Une réunion pour validation du nettoyage sera programmée semaine prochaine. (date et heure à confirmer)



Observations :



Coupure d'eau effectuée,
Branchements en cours de raccordement à chaque extrémité ce jour.



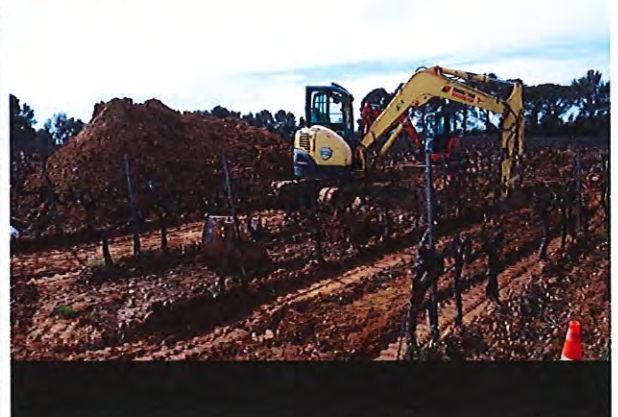
Finition des regards effectués,
Un album photo sera présenté par l'entreprise.



3-TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE



4-TRAVAUX DIVERS SUR RÉSEAUX . RÉPARATION CASSES CONDUITE DES JASSONS – LA LONDE



5-SÉCURISATION DES SITES – MISE EN PLACE DE CLÔTURES



2- SCHÉMA DIRECTEUR - DIAGNOSTIC

Le bilan besoin ressources met en évidence un service globalement satisfaisant jusqu'en 2035

Les travaux ont été définis suivants deux objectifs :

- 1- La sécurisation des installations face aux actes de malveillance et de l'adduction et du stockage.
- 2- Le renouvellement patrimonial des ouvrages et des réseaux

CONSTAT :

Capacité de production de 860 l/s suffisante pour faire face aux besoins futurs

Renouvellement à lisser dans le temps environ 1 % de renouvellement du linéaire par an minimum sur les conduites les plus anciennes

Fonction	Localisation	Travaux	Estim (€ TTC)	Année réalisation
Patrimonial Ouvrages	CARNOULES / ANGUIILLON / Part. BORMES	Réhabilitation réservoirs suite diagnostic GC (tranche ferme)	1 015 000 €	2019-2020
Patrimonial Ouvrages	CARNOULES / ANGUIILLON	Réhabilitation réservoirs (options 1 et 2)	665 000 €	2020
Patrimonial Réseau	CABASSON		1 242 000 €	2020
Sécurisation/actes de malveillance	Ensemble SIACRET	Sécurisation des accès - Equipements	504 000 €	2021
Sécurisation/actes de malveillance	Ensemble SIACRET	Sécurisation des accès - Clotures	534 000 €	2021
Sécurisation / Patrimonial Réseau	JASSONS / LA LONDE	Renforcement en DN400 sur 1,210 km	1 000 000 €	2021
Sécurisation/ Vulnérabilité	LES JASSONS / PETIT NICE	Automatisation de 3 vannes	72 000 €	2022
Sécurisation /coupure électrique	TRAPAN	Groupe Elec. Au réservoir COL TRAPAN	168 000 €	2022
Patrimonial Ouvrages	TRAPAN	Diagnostic du GC (usine + 2 réservoirs)	18 000 €	2022
Sécurisation / Patrimonial Réseau	LA LONDE	Renforcement en DN400 - Tranche 1 : 1,975 km	1 200 000 €	2022
Sécurisation / Patrimonial Réseau	LA LONDE	Renforcement en DN400 - Tranche 2 : 2,410 km	1 446 000 €	2022-2023
Patrimonial Réseau	LE LAVANDOU	Renouvellement DN200 sur 4,323 km	1 296 000 €	2024
Sécurisation stockage	MAURETTES	Nouveau réservoir 3 000 m ³	1 920 000 €	2025/2026
Patrimonial Ouvrages	VIET 1 & 2	Diagnostic du GC (x2 réservoirs)	30 000 €	2027
Patrimonial Ouvrages	TRAPAN	Réhabilitation usine TRAPAN + 2 réservoirs suite diagnostic GC	420 000 €	2027
Patrimonial Réseau	PIERREFEU	Renouvellement DN500 sur 0,648 km	540 000 €	2028
Patrimonial Ouvrages	VIET 1 & 2	Réhabilitation réservoirs suite diagnostic GC	330 000 €	2028
Patrimonial Réseau	LA CRAU / LA BENOITE	Renouvellement DN250 sur 3,296 km	1 320 000 €	2029
TOTAL TRAVAUX DE 2022 à 2030			13 720 000 €TTC	
			1 372 000 €TTC/an	
	DIVERS	200 000 €TTC/an	200 000 €TTC/an	

TABLEAU DES INDICATEURS

	EXERCICE 2020
INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE	
Usines de traitement	3
Réservoirs	13
Estimation du patrimoine	36,6 M€
Estimation de la population desservies	120271
Nombre de communes membres	9
Débits souscrits	771 l/s
Débits de pointe l/s	631,15 l/s
Prix moyen du m3	1.319 €
Volumes vendus	6.752.891 m3
Volumes produits	7 073 590 m3
Montant de la surtaxe	1 705 k€
Montant des travaux	2 496 k€
INDICATEURS DE PERFORMANCE	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées microbiologie (ARS)	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées concernant les paramètres physico chimiques (ARS)	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (collectivité et délégataire)	90
Rendement Global (ventes et prélèvements)	90,4 %
Rendement des usines	95,14 %
Rendement du réseau de distribution (délégataire)	95,5 %
Indice linéaire des volumes non comptés (délégataire)	7,09 m3/J/km
Indice linéaire de pertes en réseau délégataire	7,09 m3/J/km
Taux moyen de renouvellement (collectivité)	0,59%
Longueur total du réseau	123593 ml
Indice d'avancement de la protection de la ressource (collectivité)	48%

Le Président du Syndicat intercommunal d'alimentation
en eau des communes de la Région Est de TOULON

Maire de La Londe Les Maures,

Conseiller Régional,

François de CANSON

